

Image not found or type unknown



Quel est l'attitude à avoir

Par listirul, le 21/05/2016 à 09:52

BonjourrrrrJ ai tout d abord été convoqué au commissariat puis je suis convoqué devant le délégué du procureurrrrrJe suis innocentrrrrQuestion 1 qu'elle est l'attitude à avoir devant le délégué du procureur lorsque l'on a rien à se reprocherrrrrQuestion 2 est-ce que le commissariat a envoyé au parquet uniquement ses conclusions ou l'ensemble des interrogatoiresrrrrQuestion 3 est-ce que le délégué du procureur envoie juste un refus de sa proposition ou joint-il les explications que l'on lui a fournirrrrrrMerci